

Article 2 : Principales Missions

L'Ingénieur en Cybersécurité GRC a pour principales missions :

- S'assurer du bon fonctionnement global des dispositifs du SMSI, en matière de conformité réglementaire et normative, ainsi qu'en matière de gestion des risques et d'amélioration continue.
- Veiller à la mise en œuvre du cadre méthodologique global de gestion des risques en matière de Cybersécurité.

L'Ingénieur en Cybersécurité GRC a pour principales activités :

Gestion du SMSI :

- Accompagner les entités de la SNRT dans l'intégration du SMSI au sein de leurs processus organisationnels, métiers et opérationnels.
- Veiller à l'application des politiques de Cybersécurité par les entités concernées.
- Participer à la préparation et au déroulement des missions d'audit de Cybersécurité.
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des audits de Cybersécurité.
- Contribuer aux actions de sensibilisation en matière de Cybersécurité.
- Élaborer les tableaux de bord, rapports et bilans d'activité, et assurer un reporting régulier pour consolider une vision globale de la mise en place du SMSI.
- Promouvoir une culture d'amélioration continue du SMSI au sein des entités de la SNRT.

Accompagnement des entités dans la gestion des risques Cybersécurité :

- Élaborer et veiller à la mise en œuvre du cadre méthodologique global de gestion des risques en matière de Cybersécurité au sein de la SNRT.
- Proposer et suivre la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques en Cybersécurité, en coordination avec les entités concernées.
- Accompagner et assister les entités pour établir leurs cartographies de risques en Cybersécurité.
- Faciliter la coopération et l'échange entre les différents intervenants dans la gestion des risques de Cybersécurité.
- Coordonner les travaux d'évaluation et de quantification des risques Cybersécurité réalisés par les entités concernées.
- Consolider les informations et les données liées aux risques, remontées par les entités, à des fins de reporting à la hiérarchie, tout en veillant à leur cohérence.
- Promouvoir la culture de gestion des risques de Cybersécurité au sein de la SNRT.

Suivi de la conformité réglementaire et normative :

- Élaborer et veiller à la mise en œuvre du cadre méthodologique global de vérification de la conformité en matière de Cybersécurité au sein de la SNRT.
- Accompagner les entités dans la mise en œuvre du dispositif de vérification de la conformité.
- S'assurer de la conformité des opérations effectuées et des procédures internes avec les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi qu'avec les normes et usages professionnels en matière de Cybersécurité.
- S'assurer du respect des politiques, des directives, des recommandations et des bulletins de sécurité en vigueur.

- Analyser et évaluer les impacts des évolutions réglementaires législatives et réglementaires en matière de Cybersécurité.
- Consolider les informations et les données liées à la conformité en matière de Cybersécurité, remontées par les entités, à des fins de reporting à la hiérarchie, tout en veillant à leur cohérence.

Article 3 : Compétences Requises

L'Ingénieur en Cybersécurité GRC doit être doté des compétences suivantes :

- Expérience avérée dans le domaine de la sécurité de l'information, dans la gestion des risques liés à la sécurité de l'information et en GRC.
- Bonne maîtrise des standards et frameworks de Cybersécurité (DNSSI, NIST, ISO27K, MEHARI et EBIOS).
- Bonne connaissance de la réglementation en matière de Cybersécurité.
- Les certifications professionnelles en GRC sont un atout.
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais.

Comportementales et managériales :

- Disponibilité et engagement.
- Rigueur et organisation.
- Esprit de synthèse.
- Curiosité intellectuelle et ouverture d'esprit.
- Grande polyvalence et grande réactivité.

Article 4 : Affectation Et Type De Contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Le poste est basé à Rabat.

Article 5 : Organisation Du Concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test écrit et d'un test oral.
- La note du test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant une moyenne de 12/20, seront convoqués pour le test oral.

La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

$$\text{Note Finale} = \text{Note du test écrit} * 0.6 + \text{Note du test oral} * 0.4$$

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ÉCRIT	Questions à choix multiples (QCM) portant sur le domaine de compétence et autres domaines en relation avec la Cybersécurité.	Note/20	Anglais Français	1 H
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et professionnel ; 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir.	Note/20	Arabe Français Anglais	20 minutes

Article 6 : Conditions Du Concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

- **Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.**
- **Une (1) copie de chaque diplôme (en un seul fichier)**
- **Une (1) copie de la CIN**
- **Une (1) Copie de chaque attestation d'expérience (en un seul fichier)**

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes).

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le ~~05 AOUT 2025~~

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

21 JUL. 2025

Faiçal LARAÏCHI

Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision